

IFFA 2022 – Les conditions des concours

L'association des bouchers et charcutiers allemands organise les concours internationaux de qualité dans le cadre d'IFFA 2022. L'objectif est de souligner l'importance primordiale des produits de fabrication artisanale ainsi que de la tradition de ces spécialités. Les prix visent à mettre en valeur la qualité des produits et peuvent parfaitement être utilisés dans les entreprises à des fins publicitaires.

Concours

Les examens ont lieu du lundi 16 mai au 19 mai 2022 à l'espace concours de l'Association des bouchers et charcutiers allemands, hall 12.0, du Parc des Expositions.

Les différents concours sont listés dans le récapitulatif "IFFA 2022 – Les concours". Le récapitulatif donne par ailleurs les dates correspondantes, des exemples de produits ainsi que les dates et les lieux de livraison.

Autorisation de participation

Sont autorisés à participer les produits de fabrication artisanale provenant de boucheries spécialisées allemandes et étrangères. Chaque entreprise peut soumettre un maximum de 75 produits dans toutes les compétitions.

Les viandes hachées crues, les semi-produits crus ainsi que les saucisses à griller à base de viande crue ne sont pas autorisés à participer.

Les produits et, le cas échéant, l'étiquetage doivent correspondre aux directives de la législation relative à la production et à la distribution des denrées alimentaires. Pour les produits expédiés de l'étranger, il convient d'observer les directives des pays en question ainsi que les directives allemandes en matière de douanes et d'importations ainsi que les consignes vétérinaires. Tous les coûts en découlant sont à la charge de l'expéditeur.

Conformément aux directives applicables, l'organisateur éliminera les produits ne respectant pas les consignes en vigueur pour les denrées alimentaires. Le remboursement des frais de participation et des autres coûts est exclu. Il n'existe aucun droit à une restitution ni à un remboursement de la valeur des échantillons.

Pour le Concours international de qualité des saucissons, seuls les saucissons entiers sont en principe admis au concours (ainsi que des portions pour les produits de plus de 1,5 kg). Chaque échantillon doit avoir un poids total d'au moins 800 g.

Pour le Concours international de qualité des jambons, seuls les jambons entiers sont en principe admis au concours (ainsi que des portions pour les jambons de plus de 2,5 kg). Chaque échantillon doit avoir un poids total d'au moins 1200 g.

Pour le Concours international de qualité des saucisses, seules les saucisses dont le diamètre ne dépasse pas 40 mm sont admises au concours. Chaque échantillon doit avoir un poids total d'au moins 500 g.

Pour le Concours international de qualité des boîtes et des bocaux, il convient le cas d'envoyer au **moins deux** unités (boîtes, bocaux, sacs tubulaires etc.) d'un poids total d'au moins 400 g. Les produits préemballés doivent être étiquetés conformément aux directives susmentionnées.

Inscription

Les inscriptions se font au moyen du formulaire "IFFA 2022 – Inscription" et sont à envoyer à l'Association des bouchers et charcutiers allemands: Deutscher Fleischer-Verband e.V., Kennedyallee 53, D-60596 Frankfurt/Main, Allemagne, par voie postale, par télécopie ou par courriel comme précisé sur l'inscription. Les échantillons doivent être inscrits en utilisant la dénomination devant figurer sur le certificat.

Les assaisonnements spécifiques tels que le cumin, l'ail, le paprika ainsi que les particularités des recettes qui jouent un rôle important dans une évaluation correcte des échantillons sont à indiquer sur l'inscription (p. ex. "viande de bœuf exclusivement" ou "allégé"). Il est possible de télécharger le formulaire d'inscription, le récapitulatif des concours ainsi que le récapitulatif des certificats, des médailles et des coupes à partir du site Internet www.fleischerhandwerk.de/wettbewerbe, ou de les demander par

courriel (c.gericke@fleischerhandwerk.de) ou par téléphone (0049 69 / 63302-250).

La date limite d'inscription est fixée au 29 avril 2022. Des inscriptions ultérieures ou des modifications sont possibles dans des cas particuliers. Les dossiers de concours, les indications pour les envois et les cartes d'entrée seront expédiés après inscription.

Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 80 euros par échantillon, TVA en sus. Des réductions sont accordées (10% à partir de 10 échantillons, 15% à partir de 15 échantillons, 20 % à partir de 20 échantillons). Chaque expéditeur bénéficiera de 2 cartes d'entrée gratuites. Les frais de participation sont à virer à réception de la facture ou à payer en espèces à IFFA. Les certificats et les médailles ne seront expédiés qu'après paiement intégral.

Expédition – livraison

Les échantillons peuvent être expédiés par l'intermédiaire de services postaux (DHL, UPS etc.), être remis directement auprès de l'Association des bouchers et charcutiers allemands (DFV) ou encore à IFFA.

Adresse de livraison: DFV e.V., Kennedyallee 53, D-60596 Frankfurt, Allemagne

Livraison personnelle: Parc des Expositions, hall 12.0, espace concours de l'Association des bouchers et charcutiers allemands.

On accède au Salon par les entrées des visiteurs habituelles.

Les dates de livraison dépendent des différents concours.

Veillez consulter le récapitulatif "IFFA 2022 – Les concours" pour en connaître la date exacte.

Nous rejetons toute responsabilité en cas de perte, d'endommagement ou d'altération des échantillons. Les frais d'envoi des échantillons sont à la charge de l'expéditeur.

Evaluation

Chaque produit est évalué de manière anonyme, sans connaissance de l'entreprise d'origine. Les indications laissant supposer l'identité de l'expéditeur sont rendus méconnaissables par l'organisateur.

L'évaluation est réalisée selon les critères suivants:

- présentation extérieure et état du contenu
- aspect, couleur et composition
- consistance
- odeur / goût

par des experts indépendants et expérimentés en la matière, sur la base du barème d'évaluation de l'Association des bouchers et charcutiers allemands.

Barème d'évaluation

Les certificats et les médailles seront attribués selon le barème ci-après

Or	total des points: 50
Argent	total des points: 49 – 45
Bronze	total des points: 44 – 40

Certificats, médailles, coupes

Les participants reçoivent un certificat et une médaille pour les produits primés. Sont en outre décernées pour des prestations particulières des coupes d'honneur, des coupes des lauréats et la coupe du Champion international (cf. récapitulatif "IFFA 2022 – Certificats, médailles et coupes").

Les résultats sont publiés le jour même du concours en question en bordure de l'espace concours, puis dans la presse spécialisée. Les participants non distingués ne sont pas nommés.

Dispositions finales

Tout recours juridique est exclu en ce qui concerne l'évaluation des produits et la remise des prix. En apposant sa signature sur le formulaire d'inscription, le participant s'engage à accepter les conditions du concours.

Francfort, en janvier 2022

